

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL – PROGRAMME D’ACTIONS

Communauté de Communes Cœur d'Yvelines (78)



Référence : 2022.0318 E09 C

Mars 2025

Rédigé par : Caroline CHAZAL

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
Gouvernance du PCAET	4
Clé de lecture des fiches actions.....	5
Glossaire	6
Vue d'ensemble du programme d'actions	7
AXE I.....	8
AXE II.....	15
AXE III.....	21
AXE IV.....	24
AXE V	29
AXE VI.....	33
AXE VII.....	37

INTRODUCTION

Le **changement climatique** que nous connaissons a des **impacts directs** sur notre société au niveau **économique, social et environnemental**. Le dernier rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est sans appel : les **émissions anthropiques de gaz à effet de serre (GES)** sont la cause du réchauffement de l'atmosphère, des océans, et des terres. Pour produire, se nourrir, se loger, se déplacer... les humains et leurs activités engendrent une accumulation de plus en plus importante de GES dans l'atmosphère.

Depuis le 19^{ème} siècle, la concentration atmosphérique de gaz à effet de serre ne cesse d'augmenter. Tous les scénarios montrent un réchauffement mondial d'au moins 1,5°C d'ici 2040, le plus pessimiste monte jusqu'à 4,8°C.

Ce réchauffement a des **conséquences dramatiques** : hausse du niveau de la mer et des océans, perte de la biodiversité, augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, dégradation de la ressource en eau, émergence de maladies, déplacements de populations, etc.

Les territoires doivent donc s'emparer de ces enjeux au niveau politique : comprendre les risques associés à ce changement climatique, les conséquences associées à leur échelle, et ainsi définir une **stratégie globale** puis mettre en place des **actions et des mesures politiques** afin de **réduire les émissions de gaz à effet de serre** et de poursuivre **l'adaptation au changement climatique du territoire**.

La Communauté de Communes Cœur d'Yvelines s'est donc engagée dans l'élaboration d'un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, véritable projet de **transition écologique et énergétique** pour répondre à ces enjeux.

Après une phase de **diagnostic** du territoire menée de novembre 2022 à mars 2023, et de définition d'objectifs stratégiques validés en avril 2024, la Communauté de Communes a abouti à un **programme d'actions** concret, adapté aux enjeux du territoire, et concerté avec l'ensemble des élus, partenaires et services de la CCCY.

Ce PCAET a notamment pour objectifs d'**engager le territoire et l'ensemble des acteurs et des habitant-e-s** autour de la transition écologique. L'ensemble des thématiques liées à la lutte et l'adaptation au changement climatique sont traitées. Les objectifs réglementaires ont été pris en compte et le territoire a fait le choix de s'en rapprocher au maximum, tout en restant cohérent et réaliste avec les enjeux et les possibilités du territoire.

Le PCAET est ainsi structuré en 6 axes de travail :

- 1) Habiter et aménager en maîtrisant la demande énergétique
- 2) Se déplacer et transporter en réduisant l'impact climat
- 3) Promouvoir une agriculture et une alimentation durables
- 4) Préserver le cadre de vie, atténuer et anticiper les impacts du changement climatique
- 5) Développer la production d'énergie renouvelable et de récupération
- 6) Faciliter le déploiement d'une économie bas carbone
- 7) Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air

Chaque action est définie par une fiche qui présente l'objectif opérationnel de l'action, les enjeux traités par chaque action, l'impact de chaque action, une description de chaque sous-action, avec une estimation des coûts, les financeurs / financements, et le calendrier associés à chaque sous-action, ainsi que le détail des indicateurs de suivi. **Pour les indicateurs, les valeurs cibles sont à 2030.**

En annexe de ce programme d'actions, un document dédié présente la stratégie du territoire en matière d'amélioration de la qualité de l'air.

GOVERNANCE DU PCAET

Le Plan Climat s'est construit de manière collaborative avec l'ensemble des partenaires du territoire. En effet, les élus ainsi que les services ont eu à cœur de consulter un maximum les acteurs du territoire, et ce afin de répondre à plusieurs objectifs. D'une part, co-construire les actions et les prioriser en direct avec les partenaires du territoire, afin d'assurer une adhésion de l'ensemble des parties prenantes et de ne laisser personne sur le côté. D'autre part, faciliter l'appropriation des enjeux liés au PCAET, et de l'approche adoptée par la CCCY, afin de faciliter à terme la mise en œuvre concrète des actions par des acteurs qui ne découvriront pas le sujet mais auront été associés dès l'amont.

Cela s'est matérialisé par plusieurs temps de concertation : à l'étape de la stratégie ainsi qu'à l'étape du programme d'actions, les élus, services et partenaires ont été réunis en ateliers afin d'échanger sur les objectifs à fixer pour le territoire et la manière dont les décliner opérationnellement. Les participants ont pu prioriser les actions en fonction des enjeux et compléter d'éventuels manques dans la réflexion. Ces temps de partage, qui ont réuni à chaque fois une vingtaine de personnes, ont été riches en échanges et ont permis de structurer l'ossature du PCAET en cohérence avec la réalité du territoire.

Par ailleurs, la CC Cœur d'Yvelines, a un rôle essentiel au sein de ce PCAET : outre le pilotage de son élaboration, elle jouera un rôle pivot de coordinateur et d'animateur de la démarche suite à son adoption et tout au long de sa mise en œuvre. La CCCY, en appui des communes, devra notamment veiller à sensibiliser et à communiquer auprès de la population sur les actions mises en œuvre, que ce soit en termes de bonnes pratiques, mais aussi sur les futurs aménagements qui seront faits, pour veiller à une bonne appropriation des habitants de ces enjeux et à une transition de l'ensemble du territoire. La collectivité sera également directement porteuse de certaines actions, notamment celles concernant ses propres compétences et son patrimoine : en particulier, la rénovation de ses bâtiments. Mais le PCAET est avant tout un document intégrateur de l'ensemble des démarches mises en place sur le territoire pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. Aussi, l'ensemble des coûts et financements seront partagés par l'ensemble des acteurs du territoire, la CCCY n'ayant pas vocation à prendre en charge l'ensemble des dépenses, mais bien à coordonner la démarche auprès des différents acteurs.

Cette gouvernance partagée devra être animée de manière régulière par la CCCY, en lien étroit avec ses communes, afin de faire le suivi des actions et de l'avancée des différents projets, avec notamment un temps fort à mi-parcours du PCAET, qui devra faire l'objet d'un bilan à transmettre au grand public.

CLE DE LECTURE DES FICHES ACTIONS

Voici un descriptif du contenu de chaque fiche-action :

Eléments de contexte, enjeux pour le territoire

Numéro et intitulé de l'orientation

Orientation n°1 Favoriser la sobriété des usages					
Contexte					
			Impacts de l'action 		
Actions					
Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire 	Coûts 	Financements 	Calendrier
XXXXX			€€		Court terme
XXXX			20k€ pour xxx	Région IDF pour xxxx	Moyen terme
XXXX #collectivitéexemplaire			€€€€/an		Long terme
Suivi de l'action					
Indicateurs de réalisation			Indicateurs d'impact		

Rosace des impacts

Description de l'action et des sous-actions

Niveau de priorité

Pilote/ partenaires

Sources de financement

Estimation du calendrier

Coûts prévisionnels

Gestion des indicateurs de réalisation (exemple : subventions à la rénovation énergétique attribuées)

Gestion des indicateurs d'impact (exemple : taux d'étiquettes E, F et G ou consommation d'énergie du résidentiel)

#collectivitéexemplaire = la CCCY s'engage !

Estimation du calendrier :

Court terme = 2025-2026
Moyen terme = 2027-2030
Long terme = après 2030

Coûts prévisionnels :

€ = 500-5k€/an
€€ = 5k – 50k€/an
€€€ = 50k – 100k€/an
€€€€ = plus de 100 k€/an

Niveaux de priorité :

■ = haut niveau de priorité
■ = priorité intermédiaire
■ = priorité secondaire



Zoom sur la rosace des impacts

- 3 impacts mesurés
 - Atténuation (du changement climatique) = l'action contribue à réduire les émissions de GES (actions de décarbonation et/ou actions de réduction des consommations d'énergie)
 - Adaptation (au changement climatique) = l'action contribue à adapter le territoire aux effets du changement climatique (ex : préservation de la ressource en eau, mesures de végétalisation...)
 - Qualité de l'air : l'action contribue à améliorer la qualité de l'air
- 3 niveaux d'impacts
 - 1 trait = impact faible
 - 2 traits = impact moyen
 - 3 traits = impact fort

GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ABF : Architectes Bâtiments de France

ALEC 78 : Agence Locale de l'Energie et du Climat 78

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

CA : Chambre d'Agriculture

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CD78 : Conseil Départemental des Yvelines

CNPF : Centre National de la Propriété Forestière

DDT : Direction départementale des territoires

DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local

EnR : Énergies Renouvelables

ERP : Etablissement Recevant du Public

GnV : Gaz naturel pour véhicules

GRDF : Gaz réseau distribution France

IRVE : Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique

IDFM : Ile de France Mobilités

ONF : Office National des Forêts

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

PDMS : Plan de Mobilité Simplifié

PDME : Plan de Mobilité Entreprise

PLDPMA : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PnR : Parc Naturel Régional

QAI : Qualité de l'Air Intérieur

RCU : Réseau de Chaleur Urbain

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SD : Schéma Directeur

SDRIF-E : Schéma Directeur Environnemental d'Ile de France

SEY : Syndicat d'Energie des Yvelines

SIDOMPE : Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères et la Production d'Energie

STEP : Station d'EPuration

TAD : Transport à la Demande

ZAER : Zone d'Accélération des Energies Renouvelables

ZAN : Zéro Artificialisation Nette

VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME D' ACTIONS

AXE I – Habiter et aménager en maîtrisant la demande énergétique

- Orientation 1** Favoriser la sobriété des usages
- Orientation 2** Encourager la rénovation thermique du parc privé, social et locatif
- Orientation 3** Rénover le bâti public et l'éclairage public
- Orientation 4** Développer les énergies renouvelables résidentielles et l'habitat durable

AXE II – Se déplacer et transporter en réduisant l'impact climat

- Orientation 5** Massifier et faciliter le recours aux transports publics
- Orientation 6** Aménager une voirie facilitant le recours aux modes actifs
- Orientation 7** Diffuser l'information sur les alternatives à l'autosolisme

AXE III – Promouvoir une agriculture et une alimentation durables

- Orientation 8** Accompagner l'évolution de l'activité agricole
- Orientation 9** Promouvoir une alimentation durable

AXE IV – Préserver le cadre de vie, atténuer et anticiper les impacts du changement climatique

- Orientation 10** Gérer la ressource en eau
- Orientation 11** Préserver et développer les espaces naturels

AXE V – Développer la production d'énergie renouvelable et de récupération

- Orientation 12** Augmenter la production d'énergie renouvelable

AXE VI – Faciliter le déploiement d'une économie bas carbone

- Orientation 13** Soutenir une consommation locale et durable
- Orientation 14** Réduire la production de déchets sur le territoire et développer l'économie circulaire et le réemploi

AXE VII – Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air

- Orientation 15** Réduire les émissions de polluants atmosphériques et l'exposition de la population

AXE I

Habiter et aménager en maîtrisant la demande énergétique



Orientation 1 Favoriser la sobriété des usages

Contexte

Le secteur du résidentiel est le second consommateur d'énergie du territoire (40%). Le parc de logements est en effet vieillissant et énergivore, avec une majorité de logements construits avant 1970 et les premières réglementations thermiques. En complément d'une politique de rénovation ambitieuse, la sobriété des usages doit être un fil rouge sur le territoire.

Impacts de l'action



Actions

	Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier 
	Mener des campagnes pédagogiques pour un usage sain et sobre des logements - Faire des campagnes de sensibilisation sur la qualité de l'air et la maîtrise des énergies - Communiquer sur les applications de suivi des consommations proposées par les fournisseurs d'énergie - Organiser des « balades thermiques » - Distribuer des kits écogestes - Etendre cette sensibilisation au tertiaire, notamment aux usagers des bâtiments publics	CCCY	Communes, France Rénov	En fonction des supports de communication retenus : 5-40 k€ pour campagne d'affichage 1-3 k€ pour com réseaux sociaux...		Court terme

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Nombre de balades thermiques organisées par an (valeur de référence : 0 – valeur cible : 5)	Consommation d'énergie du résidentiel (valeur de référence : 440 GWh – valeur cible : 384 GWh)
Nombre de kits écogestes distribués par an (valeur de référence : 0 – valeur cible : 500)	Emissions de GES du résidentiel (valeur de référence : 61 kteqCO2 – valeur cible : 52 kteqCO2)

Orientation 2 Encourager la rénovation thermique du parc privé, social et locatif

Contexte

Le secteur du résidentiel est le second consommateur d'énergie du territoire (40%). Le parc de logements est en effet vieillissant et énergivore, avec une majorité de logements construits avant 1970 et les premières réglementations thermiques. L'enjeu principal du secteur bâti est de mettre en œuvre la rénovation énergétique, au premier rang desquels les logements, en coordonnant un véritable service public de la rénovation. Par ailleurs, le tertiaire représente 15% des consommations, ce qui fait du bâtiment dans son ensemble le premier consommateur d'énergie du territoire. Les bâtiments tertiaires et notamment publics doivent également être rénovés, dans le cadre du décret tertiaire.

Impacts de l'action



Actions

Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier 
Améliorer la visibilité des aides disponibles et faciliter la compréhension des démarches à effectuer #PLAN AIR - Etablir une convention avec l'ALEC 78 pour multiplier les permanences des conseillers France Rénov sur le territoire, en établissant un roulement entre les communes, et renforcer la communication sur celles déjà en place (3 sur le territoire) - Réaliser un guide des aides disponibles sur le territoire, pour simplifier la lisibilité auprès des habitants (sous réserve d'une volonté affichée et confirmée de l'Etat)	CCCY	Espaces Conseil France Rénov, ALEC78	€ (à préciser avec ALEC 78)		Court terme
Limiter l'empreinte environnementale de l'habitat #PLAN AIR - Relayer une aide à la conversion des chaudières fioul (sous réserve d'une volonté affichée et confirmée de l'Etat) - Promouvoir et valoriser l'utilisation de matériaux biosourcés : dans les marchés publics pour les bâtiments publics, et dans les PLU de manière générale pour les nouvelles constructions - Promouvoir et valoriser les projets locaux d'écoconstruction (idem)	Communes	Espaces Conseil France Rénov	€		Court terme
Accompagner la rénovation énergétique du parc privé #PLAN AIR - Cartographier les secteurs concentrant les logements énergivores (notamment les logements de catégorie F et G) - Faire une campagne de communication ciblée pour encourager la rénovation thermique Engagé : Etendre à l'ensemble du territoire la mise à disposition de caméras thermiques pour les habitants (déjà réalisé à Villiers St Frédéric)	CCCY, Communes	Espaces Conseil France Rénov, ALEC 78			Court terme

Orientation 2 Encourager la rénovation thermique du parc privé, social et locatif

Accompagner la rénovation énergétique du parc social et locatif #PLAN AIR - Cartographier les logements sociaux et locatifs de catégorie F ou G - Mettre en place un permis de louer pour les bailleurs privés	Communes	Bailleurs sociaux (3F, Pierre Lumière, Yvelines Essonne...)	€		Court terme
Rénover le tertiaire et les bâtiments d'activité économique #PLAN AIR - Elaborer une stratégie patrimoniale de la collectivité et des communes (orientation n°3), et se mettre en conformité avec le décret tertiaire (planifier les travaux sur les bâtiments concernés) - Sensibiliser les entreprises et les communes autour de la sobriété, du décret tertiaire, du label entreprise éco-responsable - De même que pour les logements, promouvoir et valoriser l'utilisation de matériaux biosourcés et l'éco-construction	Communes, CCCY	ALEC 78, DDT 78	€€ (uniquement pour études planification, audits...)	ALEC 78 via dispositif « Conseil en Energie Partagée »	Moyen terme
Repérer et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique - Mettre en place une cellule sociale d'accompagnement à la précarité énergétique - Cartographier le parc de logements potentiellement précaires du territoire - Cibler les ménages identifiés pour des campagnes de communication sur la précarité énergétique et les aides disponibles - Proposer un accompagnement social personnalisé par les bailleurs sociaux	Communes, CCAS	Espaces Conseil France Rénov, Maisons France Service, ALEC 78	€		Moyen terme

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Guide réalisé (valeur de référence : non – valeur cible : oui)	Consommation d'énergie du résidentiel (valeur de référence : 440 GWh – valeur cible : 384 GWh)
Nombre de visiteurs annuels aux conseillers France Rénov (valeur de référence : NC – valeur cible : 600)	Emissions de GES du résidentiel (valeur de référence : 61 kteqCO2 – valeur cible : 52 kteqCO2)
Nombre de projets de rénovation annuels initiés après accompagnement d'un conseiller France Rénov (valeur de référence : NC – valeur cible : 500)	Taux de logements F et G sur le territoire (valeur de référence : 23% – valeur cible : 10%)
Nombre de logements chauffés au fioul sur le territoire (valeur de référence : 2600 – valeur cible : 2000)	Consommation d'énergie du bâti public (CCCY et communes) (valeur de référence : 1.9 GWh – valeur cible : 1.2 GWh)
Nombre d'habitants bénéficiant d'une caméra thermique (valeur de référence : 3 200 – valeur cible : 50 000)	
Mise en place d'un permis de louer (valeur de référence : non – valeur cible : oui)	
Stratégie patrimoniale de rénovation définie (valeur de référence : non – valeur cible : oui)	
Part des bâtiments publics respectant le décret tertiaire (valeur de référence : NC – valeur cible : 100%)	
Mise en place d'une cellule d'accompagnement à la précarité énergétique (valeur de référence : non – valeur cible : oui)	

Orientation 3 Rénover le bâti public et l'éclairage public

Contexte

Dans le cadre du décret tertiaire, les bâtiments tertiaires et notamment publics doivent réduire leurs consommations d'énergie (-40% d'ici 2030). Plusieurs rénovations sont d'ores et déjà engagées et doivent permettre à la fois des économies pour la collectivité et un meilleur confort pour les usagers. Concernant l'éclairage public, outre des économies à terme pour les communes, sa rénovation aura aussi un co-bénéfice pour la biodiversité, les LED étant moins agressives que les lampes traditionnelles.

Impacts de l'action



Actions

Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier 
Rénover les bâtiments publics communaux et intercommunaux Engagé : Rénover la piscine et le gymnase intercommunaux Engagé : Rénover les bâtiments communaux, en s'appuyant sur les Fonds de Concours, et passer à des modes de chauffage décarbonés (Petites Villes de Demain : rénovation gymnase à Jouars-Pontchartrain)	CCCY, Communes	Etat (subventions)	€€€€ Equipements CCCY : 100k€ (études) Pour les communes : 590k€ alloués en 2022 + 2M€ pour 2023-2026 + 1.2 M€ pour rénovation gymnase à Jouars	Fonds Vert, DSIL, DETR, Fonds de concours	Engagé
Rénover l'éclairage public Engagé : Renouveler le parc d'éclairage public en LED (en attente des financements de l'Etat), en s'appuyant sur l'inventaire déjà réalisé - Réduire l'intensité lumineuse ou mettre en place l'extinction nocturne	Communes, CCCY	Etat	€€€€ Une partie de l'enveloppe Fonds de Concours mobilisable pour rénovation EP 450k€ pour LED au stade de la Bonde à Jouars Financement Etat à préciser	Fonds Vert, DSIL, DETR, Fonds de Concours, Agence nationale du sport, CD78 (via Petites Villes de Demain)	Court terme

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Part de l'éclairage public en LED (valeur de référence : NC – valeur cible : 100%)	Consommation d'énergie du parc d'éclairage public (valeur de référence : NC – valeur cible : -40%)
Nombre de communes pratiquant l'extinction lumineuse et/ou la réduction de l'intensité lumineuse (valeur de référence : NC – valeur cible : 20)	Consommation d'énergie du parc bâti public (CCCY et communes) (valeur de référence : 1.9 GWh – valeur cible : 1.2 GWh – CCCY seule) Mix énergétique du bâti public (valeur de référence : NC – valeur cible : 50% ENR)

Orientation 4 Développer les énergies renouvelables résidentielles

Contexte

En complément de la rénovation des logements, le développement des énergies renouvelables est indispensable pour faire baisser l'impact carbone du résidentiel, l'énergie consommée par le secteur étant encore pour moitié carbonée, dont 12% de fioul sur le territoire.

Impacts de l'action



Actions

	Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier
	Inscrire aux PLU des mesures en faveur de l'habitat durable #PLAN AIR - Inscrire aux PLU des mesures favorisant l'utilisation de matériaux biosourcés - Inscrire aux PLU des mesures en faveur des EnR résidentielles, en imposant par exemple l'équipement des nouvelles constructions avec des EnR, sauf contrainte ABF - Plus largement, inscrire, au sein des PLU, des règles favorisant l'isolation thermique et les dispositifs de confort d'été (brise-soleil, toitures végétalisées...)	Communes		€		Moyen terme
	Encourager la production d'énergies renouvelables résidentielles #PLAN AIR - Recenser les aides disponibles pour l'installation d'EnR résidentielles - Développer des supports pédagogiques sur les différentes solutions d'EnR résidentielles, en mettant notamment en avant l'outil EnR choix de l'ADEME : 1/ Sobriété - 2/ Mutualisation - 3/ Solutions EnR individuelles non délocalisables - Promouvoir les systèmes innovants respectueux de la qualité de l'air - Lancer une expérimentation d'autoconsommation sur le territoire, ... - Communiquer sur le cadastre solaire régional - Etudier le potentiel de déploiement de réseaux de chaleur urbains	CCCY	ADEME	€€ Arbitrage nécessaire sur la mise en place d'une subvention	Fonds chaleur ADEME	Court terme

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Nombre de PLU intégrant des mesures favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables (valeur de référence : NC – valeur cible : 100% des PLU)
 Nombre de PLU intégrant des mesures favorisant l'utilisation de matériaux biosourcés

Indicateurs d'impact

Orientation 4 Développer les énergies renouvelables résidentielles

(valeur de référence : NC – valeur cible : 100% des PLU)

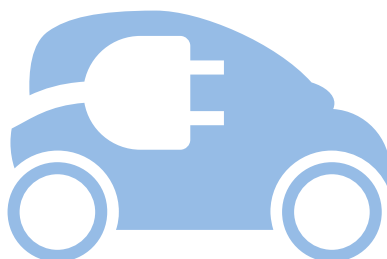
Guide disponible pour les habitants sur les aides à l'installation d'énergies renouvelables (valeur de référence : non – valeur cible : oui)

Une expérimentation d'autoconsommation sur le territoire (valeur de référence : non – valeur cible : oui)

Cadastre solaire régional disponible sur le site de la CCCY (valeur de référence : non – valeur cible : oui)

AXE II

Se déplacer et transporter en réduisant l'impact climat¹



¹ L'axe 2 du PCAET est directement tiré du Plan de Mobilité Simplifié validé début 2025 par la CCCY.

Orientation 5 Massifier et faciliter le recours aux transports publics

Contexte

La voiture est le mode de transport majoritaire sur le territoire pour les déplacements du quotidien et notamment domicile-travail (77%). Malgré la présence de plusieurs infrastructures de transport comme la ligne de transilien N, leur utilisation reste limitée sur le territoire, notamment en raison d'horaires parfois inadaptées, d'un manque de stationnement aux abords des gares, ou encore d'une desserte peu optimisée en fonction des zones d'activité et d'emploi. Le recours aux transports publics doit être facilité.

Impacts de l'action



Actions

Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier 
Connecter les lignes express aux espaces d'activité et d'habitat #PLAN AIR - Equiper au moins un arrêt dans chacune des communes traversées, en lien avec le plan de mise en accessibilité - Définir un cadre commun (au moins un arrêt express par commune), avec de l'information et du stationnement cyclable - Jalonnement de proximité depuis les espaces de stationnement - Itinéraires de rabattement vers les arrêts depuis Marcq, Boissy-sans-Avoir, Millemont, St Germain de la Grange	Communes, CCCY	CFTR (DSP 38), CD78	En fonction des arrêts et aménagements réalisés		Court terme
Equiper au moins un arrêt PMR des lignes express dans les communes traversées #PLAN AIR	CCCY (étude préliminaire)	IDF Mobilités	63 k€ pour étude (dont plan projet) sur les 101 arrêts identifiés Coût aménagement à chiffrer	IDF Mobilités (30k€ pour l'étude + 75% de l'aménagement)	Court terme
Créer un arrêt express à Goupillières #PLAN AIR Modification du tracé	CCCY (coordination)	Communes, IDF Mobilités			Court terme
Créer des itinéraires de rabattement vers les arrêts des lignes express et les gares du territoire #PLAN AIR 4 itinéraires identifiés, en modes doux - Voir schéma d'itinérance (orientation n°6)	Communes	CCCY (coordination, montage des projets, identification sources de financement)	Liaison Marcq-Thoiry : 140 k€ Liaison Boissy-Vicq : 313 k€ Liaison Millemont-Garancières : 65 k€ Liaison St Germain-		Court terme

Orientation 5 Massifier et faciliter le recours aux transports publics

			Neauphle : 79 k€		
Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Lignes Express #PLAN AIR Création d'une ligne Thoiry-La Défense	IDF Mobilités	Transdev, CD78, Communes, CCCY	En fonction des aménagements réalisés (financement IDF Mobilités)		A partir de 2026
Faciliter l'accès aux transports publics par la création de pôles multimodaux #PLAN AIR - Identifier les espaces de stationnement pouvant être dédiés aux usagers des transports en commun - Massifier le stationnement cyclable - Sensibiliser au covoiturage à partir des gares de la CC - Redynamiser le service Rézo Pouce (voir orientation n°7) pour la desserte des gares et arrêts de TC - Améliorer l'accès aux arrêts de transports en commun via le jalonnement sur la SIL des communes	Communes, CCCY	IDF Mobilités, Transdev, CD78	Selon les arrêts et aménagements réalisés		Moyen terme
Proposer une solution de desserte des gares et lignes express sur un large créneau horaire #PLAN AIR - Etudier les possibilités d'évolution du TAD/mise en place de navettes - Mettre en cohérence les horaires de fonctionnement du TAD, des transports en commun, et la desserte des aires de covoiturage - Développer de nouvelles dessertes sur les zones d'activités de la CCCY - Communiquer sur l'offre	CCCY	IDF Mobilités	En fonction de la solution d'exploitation retenue (environ 106 k€/an, soit 5€/km)		Moyen terme
Développer l'offre de service et le stationnement cyclable dans les gares et espaces multimodaux #PLAN AIR - Augmenter le stationnement en voirie notamment dans les centres-bourgs - Gares / Lignes Express : environ 25 places en consigne à aménager, notamment à Beynes, Thoiry, Neauphle le Château ou Jouars-Pontchartrain - Raisonner en rabattement vers le réseau de bus - Equiper les aires de covoiturage avec des box vélos sécurisés - Expérimenter une borne en libre service sur le territoire	CCCY (coordination), Communes	IDF Mobilités, SNCF Gares et connexions, Région IDF	22 k€ pour 18 places en consigne individuelle	Région IDF (50% du stationnement vélo) IDF Mobilités et SNCF Gares et connexions pour équipement gares	Court terme

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Arrêts équipés (valeur de référence : non – valeur cible : oui)	Part modale des transports en commun dans les déplacements domicile-travail (valeur de référence : 14% – valeur cible : 30%)

Orientation 5 Massifier et faciliter le recours aux transports publics

Fréquentation des pôles multimodaux (<i>valeur de référence</i> : NC – <i>valeur cible</i> : +50%)	Emissions de GES des transports (<i>valeur de référence</i> : 130 kteqCO2 – <i>valeur cible</i> : 97 kteqCO2)
Fréquentation du service de TAD / réservations effectuées / utilisation des box vélos (<i>valeur de référence</i> : NC – <i>valeur cible</i> : +30%)	
Coût du service (<i>valeur de référence</i> : NC – <i>valeur cible</i> : stable)	

Orientation 6 Aménager une voirie facilitant le recours local aux modes actifs

Contexte

La voirie est un enjeu crucial pour favoriser ou développer des alternatives à la voiture individuelle. Un aménagement favorable aux modes actifs aurait de multiples avantages : outre une décongestion des axes routiers, elle permettrait de renforcer la sécurité des habitants, et réduirait les nuisances sonores et atmosphériques. De manière plus globale, une voirie favorable au vélo est une condition primordiale au développement de ce mode de transport sur le territoire.

Impacts de l'action



Actions

Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier
Apaiser la circulation dans les centres d'agglomération #PLAN AIR - Passer les centres-villes et bourgs de la CC en zone 30 - Sécuriser en priorité les abords des établissements scolaires - Expérimenter des aménagements localement, mutualiser lorsque c'est possible (ex : feux à récompense)	Communes	CCCY, CD78, DIRIF	Variable selon le dimensionnement retenu par les communes		Court terme
Optimiser l'espace dévolu au stationnement automobile #PLAN AIR - Mise en place d'une politique commune de zone bleue - Neutraliser le stationnement 5 mètres en amont des passages piétons (d'ici fin 2026), et les réaménager pour les modes doux ou la végétalisation - Identifier les potentielles poches de stationnement, en cohérence avec les objectifs du ZAN	Communes	CCCY, CD78	Variable selon le dimensionnement retenu par les communes Neutralisation amont des passages piétons : 12 k€ pour 34 places		Court terme
Favoriser les cheminements piétons et vélos et traitement des points noirs existants #PLAN AIR - En lien avec les itinéraires du Plan Vélo Départemental - Desserte des établissements scolaires secondaires	CCCY (montage des projets), Communes	CD78, Région IDF	2.4 M€ pour 19.5 km d'aménagements cyclables (dont 10.2 km de site propre)	CD78 pour études de faisabilité + aménagements (60% du coût) Région IDF pour	Court terme

Orientation 6 Aménager une voirie facilitant le recours local aux modes actifs

- Création d'un maillage local (4 itinéraires) complémentaire du SD78 - Achat groupé des études avant projet				aménagement (50% du coût)	
Améliorer la mobilité des scolaires par des aménagements et équipements adaptés #PLAN AIR Expérimentation d'un pédibus/vélobus	Communes	CCCY	En fonction du scénario retenu (gestion associative et bénévole ou gestion directe de la mairie) Dans tous les cas : coût du matériel (gilets, casques...) + fourniture d'un vélo pour les enfants non équipés		Moyen terme

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Aménagements effectués (valeur de référence : non – valeur cible : oui)	Cartes de bruit BruitParif
Vitesses observées (valeur de référence : NC – valeur cible : -10%)	Emissions de polluants atmosphériques (valeur de référence : cf PAQA – valeur cible : cf PAQA)
Places de stationnement voiture supprimées/créées, idem pour le vélo (valeur de référence : non – valeur cible : oui)	Fréquentation des aménagements cyclables (campagnes de comptage) (valeur de référence : NC – valeur cible : +20%)
Linéaire d'aménagements réalisés (valeur de référence : NC – valeur cible : 10km)	Part modale du vélo dans les trajets domicile-travail (valeur de référence : 0.4% – valeur cible : 2%)

Orientation 7 Diffuser l'information sur les alternatives à l'autosolisme

Contexte

L'information et la communication sur l'offre de mobilité alternative à la voiture individuelle est un levier d'action très fort pour favoriser le changement de comportement en matière de déplacements. Il forme le complément des nouveaux aménagements favorisant le report modal de la voiture vers les transports en commun ou les modes actifs.

Impacts de l'action



Actions

Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier 
Communiquer davantage autour de l'offre de mobilité existante #PLAN AIR - Relayer les offres de service d'IDF Mobilités - Promouvoir le TAD et les solutions alternatives (Rezo Pouce, rabattement vers les lignes Express) - Promouvoir l'intermodalité	Communes, CCCY	IDF Mobilités	En fonction des supports de communication retenus : 5-40 k€ pour campagne d'affichage 1-3 k€ pour com réseaux sociaux 5-10 k€ pour carte itinéraires cyclables...		Court terme
Accompagner les zones d'activités dans la mise en place d'un PDME #PLAN AIR - Diffuser une fiche méthodologique aux entreprises sur la construction d'un PDME - Communiquer sur les intérêts d'un PDME	CCCY	Entreprises, CCI	En fonction des supports de communication retenus		Moyen terme

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Fréquentation des lignes de TC, Rezo Pouce (valeur de référence : NC – valeur cible : +10%)	Emissions de GES des transports routiers (valeur de référence : 130 kteqCO2 – valeur cible : 96 kteqCO2)
Nombre d'habitants touchés par les campagnes de communication (valeur de référence : NC – valeur cible : 100% des hab)	Emissions de polluants atmosphériques (valeur de référence : cf PAQA – valeur cible : cf PAQA)
Nombre d'entreprises mettant en place un PDME (à minima celles des zones d'activités) (valeur de référence : NC – valeur cible : 20%)	

AXE III

Promouvoir une agriculture et une alimentation durables



Orientation 9 Accompagner l'évolution de l'activité agricole

Contexte

Le secteur agricole ne représente que 2% des consommations d'énergie du territoire et 7% des émissions de GES, ce qui ne représente qu'un enjeu relatif par rapport aux transports ou au bâti. Néanmoins, la poursuite de l'évolution de l'activité agricole vers des pratiques plus durables est bénéfique pour le territoire en matière d'émissions de GES, de séquestration carbone, et de qualité de l'air.

Impacts de l'action



Actions

	Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier
	Structurer et valoriser les métiers de l'agriculture - Faire un état des lieux des pratiques agricoles du territoire - Impulser la création d'un club des agriculteurs en s'appuyant sur les coopératives existantes - Communiquer auprès des habitants sur les métiers de l'agriculture et les liens avec le climat	Chambre d'agriculture 78	CCCY	€ (budget CA78)		Moyen terme
	Accompagner les agriculteurs dans leur conversion agricole, vers des pratiques alternatives plus vertueuses #PLAN AIR - Promouvoir le Grignon Campus de centre de recherche en transition agricole et écologique - Informar les agriculteurs sur les pratiques durables et les aides disponibles, accompagner les agriculteurs au développement d'activités annexes - Créer des contrats de sécurisation avec les agriculteurs locaux - Valoriser les filières du lin, du chanvre et autres nouvelles filières auprès des agriculteurs - Sensibiliser aux pratiques réduisant les émissions de polluants atmosphériques	Chambre d'agriculture 78	CCCY	€ (budget CA78)		Moyen terme
	Encourager les agriculteurs à contribuer à la restauration ou la maintenance des écosystèmes - Former les agriculteurs aux enjeux du stockage carbone et aux pratiques agricoles favorisant la séquestration - Accompagner la reconversion des agriculteurs dont les terres sont inondables ou inexploitable	Chambre d'agriculture 78	CCCY	€ (budget CA78)		Moyen terme

Orientation 9 Accompagner l'évolution de l'activité agricole

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Nombre d'agriculteurs présents dans une coopérative ou un groupement (**valeur de référence** : NC – **valeur cible** : 20%)
 Nombre de visiteurs annuels au Centre BU du Grignon Campus (**valeur de référence** : NC – **valeur cible** : 5 000)
 Nombre d'événements organisés au Grignon Campus et nombre de participants (séquestration carbone, qualité de l'air...) (**valeur de référence** : NC – **valeur cible** : 5 événements / 1 500 participants)

Indicateurs d'impact

Emissions de GES de l'agriculture (**valeur de référence** : 17 kteqCO₂ – **valeur cible** : 15 kteqCO₂)
 Consommation d'énergie du secteur agricole (**valeur de référence** : 16 GWh – **valeur cible** : 15 GWh)
 Emissions de polluants atmosphériques (**valeur de référence** : cf PAQA – **valeur cible** : cf PAQA)
 Séquestration de carbone du territoire (**valeur de référence** : 25 kteqCO₂ – **valeur cible** : 27 kteqCO₂)

Orientation 10 Promouvoir une alimentation durable

Contexte

La promotion d'un système alimentaire local est la garantie d'une meilleure maîtrise des produits (bénéfice pour la santé des habitants) et donc d'une plus forte résilience du territoire en matière d'approvisionnement alimentaire. Elle doit par ailleurs permettre de renforcer l'activité et l'attractivité du territoire, mais aussi indirectement de limiter les transports sur le territoire et donc de limiter les émissions de GES liées à ce secteur.

Impacts de l'action



Actions

Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier 
Promouvoir une consommation alimentaire issue de la production locale • Impulser la création d'une coopérative de producteurs locaux du territoire, recenser les circuits courts et les AMAP du territoire et les communiquer aux habitants • Mettre en relation les commerces de proximité et les producteurs • Installer des casiers pour permettre aux agriculteurs de vendre leur production sans intermédiaire • Sensibiliser les habitants à l'intérêt de manger local, pour la santé et le climat • Communiquer sur l'alimentation saine et durable • Renforcer la place des produits locaux dans les marchés publics liés à la restauration scolaire et collective • Organiser des marchés de producteurs locaux	CCCY	Commerces locaux, agriculteurs	€		Moyen terme

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Nombre d'AMAP sur le territoire et fréquentation annuelle (**valeur de référence** : 2 – **valeur cible** : 3)
 Distance moyenne des producteurs présents sur les marchés du territoire (**valeur de référence** : NC – **valeur cible** : -10%)
 Part des produits locaux dans les marchés publics pour la restauration scolaire et collective (**valeur de référence** : NC – **valeur cible** : 60%)

Indicateurs d'impact

Emissions de GES du secteur agricole (**valeur de référence** : 17 kteqCO₂ – **valeur cible** : 15 kteqCO₂)

AXE IV

**Préserver le cadre de vie,
atténuer et anticiper les
impacts du changement
climatique**



Orientation 11 Gérer la ressource en eau

Contexte

Le territoire est soumis à plusieurs aléas liés à l'eau : sécheresse et inondation notamment. La gestion de la ressource en eau est donc une question centrale pour le territoire dans son adaptation au changement climatique, les événements météorologiques extrêmes tendant à se multiplier. La planification urbaine et notamment les PLU sont un levier fort pour aménager un territoire plus résilient face à ces risques.

Impacts de l'action



Actions

Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier 
Définir les Plans de Sauvegarde Communaux de la ressource en eau En partenariat avec les services de l'Etat	CCCY, Communes	Préfecture 78	€€		Court terme
Économiser et préserver la ressource en eau - Réaliser une cartographie détaillée des zones humides du territoire - Mener une étude sur les ressources en eau superficielle et sur les besoins du territoire, en estimer l'évolution et déterminer la capacité du territoire à se densifier ou non vis-à-vis de la ressource en eau - Identifier les sources d'économie possible de la ressource en eau - Protéger strictement les zones humides dans les documents d'urbanisme - Mener des actions de restauration des zones humides - Sensibiliser les habitants aux enjeux d'un assainissement non collectif de qualité - Poursuivre les actions d'amélioration du traitement des eaux usées - Travailler avec l'organisme de gestion de l'eau potable pour l'amélioration du rendement du réseau	Communes, CCCY	Syndicats d'assainissement	20k€ pour étude zones humides, ressource en eau... Montant actions renaturation à préciser suite à étude (€€€)		Court terme
Encourager la récupération des eaux pluviales - Sensibiliser les élus et les agents aux intérêts d'une politique de gestion intégrée des eaux pluviales (réduction des coûts, bienfaits environnementaux, prévention des risques d'inondation ...) - Développer des systèmes de récupération des eaux pluviales sur l'espace public (noues plantées, revêtements de sol perméables, tranchées drainantes ...) - Favoriser la mise en place de systèmes de récupération des eaux pluviales chez les particuliers, notamment en inscrivant l'obligation d'implémenter des systèmes de	CCCY, Communes	CEREMA, ADEME, ADOPTA	€€€	Dispositif « Aides Territoires » pour recenser les aides à la désimperméabilisation (CEREMA, ADEME...)	Court terme

Orientation 11 Gérer la ressource en eau

recupération pour les nouvelles constructions dans les PLU Sensibiliser les habitants du territoire à la préservation de la ressource en eau et la captation d'eau de pluie					
Prévenir le risque de ruissellement d'eau et d'inondations Réalisé : Identifier grâce aux documents d'urbanisme les zones à enjeux d'inondation et promouvoir la désimperméabilisation et la conservation des espaces non artificialisés et végétalisés dans ces zones. - Prévenir le risque d'inondations dû au tassement de terrain généré par la construction - S'appuyer sur le syndicat des agriculteurs déjà existant pour les inondations et généraliser le dialogue sur les questions liées à l'eau et aux risques de sécheresse et d'inondation sur le territoire - Dans les zones à risques de ruissellement ou d'inondations, limiter voire interdire dans les documents d'urbanisme l'implantation de nouvelles constructions, notamment à vocation résidentielle pour limiter d'augmenter l'exposition des populations. Y proscrire strictement toute activité					

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Nombre d'animations par an et nombre de participants (forêt, ressource en eau...) (valeur de référence : NC – valeur cible : +50%) Part des communes ayant défini leur PCS (valeur de référence : NC – valeur cible : 80%) Cartographie des zones humides réalisée et indicateurs qualité fonctionnelle de ces zones (valeur de référence : non – valeur cible : oui) Etude ressource en eau réalisée et volumes d'eau prélevés chaque année (valeur de référence : non – valeur cible : oui) Rendement du réseau d'eau potable (valeur de référence : NC – valeur cible : 90%) Part des PLU ayant inscrit l'obligation d'une gestion intégrée des eaux pluviales pour les nouvelles constructions (valeur de référence : NC – valeur cible : 80%)	

Orientation 12 Préserver et développer les espaces naturels pour améliorer la séquestration carbone

Contexte

La forêt représente une grande partie de la surface du territoire, et est un puits de carbone essentiel à préserver, en plus d'améliorer la qualité de l'air.

Plus localement, au sein des villes du territoire, la végétalisation et la désimperméabilisation permet, outre une meilleure gestion de la ressource en eau, de diminuer l'effet d'îlot de chaleur urbain, et de préserver la biodiversité.

Impacts de l'action



Actions

Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier 
Mener une politique d'adaptation au changement climatique dans les documents d'urbanisme du territoire - Former les élus du territoire aux enjeux des trames écologiques - Identifier dans les documents d'urbanisme les îlots de fraîcheur à préserver (parcs, bois, espaces verts, cours d'eau, zones humides) et les espaces à végétaliser pour renforcer les trames écologiques (friches, dents creuses), en s'appuyant notamment sur l'exemple de Jouars-Pontchartrain (renforcement trame verte et bleue réalisé dans son PLU en 2023-24) - Inscrire dans les documents d'urbanisme des mesures exigeantes pour atteindre l'objectif Zéro Artificialisation Nette (coefficients d'emprise au sol, de pleine terre, mesures compensatoires exigeantes, ...), à la suite de l'adoption du SDRIF-E - Recenser dans les PLU les arbres remarquables et à protéger	Communes	CCCY	€		Moyen terme
Renforcer la présence des trames vertes, bleues et brunes sur le territoire - Renaturer les friches urbaines - Désimperméabiliser les cours d'écoles, zones de stationnement, cimetières, terrains de sports, etc → projet en cours à Beynes sur plusieurs zones de stationnement (Barbacane, avenue de la gare...) - Mettre en place un Permis de Planter dans les villes - Sensibiliser les habitants sur l'intérêt écologique des haies, des trottoirs herbés, etc - Etudier la mise en place d'une amende lors	Communes, CCCY		€€€ 20k€ pour étude TVB à l'échelle du territoire 240k€ pour projet désimperméabilisation à Beynes		Moyen terme

Orientation 12 Préserver et développer les espaces naturels pour améliorer la séquestration carbone

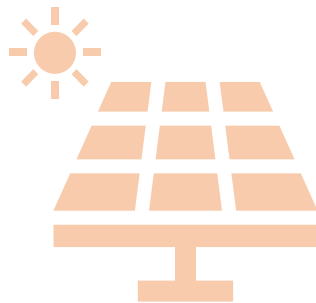
- du non-respect des normes écologiques liées au logement et à la construction • Cartographier les trames vertes et bleues sur le territoire (1 existante à Jouars-Pontchartrain) • Encourager ou porter des projets de jardins partagés					
Reforester et soutenir l'utilisation durable des forêts #PLAN AIR • Sensibiliser élus, services et acteurs du territoire aux enjeux liés à la forêt et aux espaces boisés • Compiler les connaissances de chacune des communes en termes de faune et de flore afin d'être mieux outillés pour les préserver • Formaliser une stratégie de protection dans des documents d'urbanisme, par exemple en définissant dans les PLU des espaces boisés classés • Végétaliser les zones urbaines avec des essences résistantes au changement climatique • Suivre et atteindre ses objectifs en matière de forêt et d'espaces boisés • Etudier la capacité de préemption de certains terrains menacés sur le territoire, notamment à l'aide de l'outil "vigifoncier" • Engagé : Augmenter les surfaces boisées sur le territoire pour augmenter la séquestration carbone	Communes, CCCY		€€		Court terme

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Nombre d'élus formés aux enjeux des trames écologiques (verte et bleue notamment) (valeur de référence : NC – valeur cible : 100% des élus) Nombre de PLU révisés pour mieux intégrer les enjeux du ZAN (valeur de référence : NC – valeur cible : 100%) Part des cours d'écoles désimperméabilisés (valeur de référence : NC – valeur cible : 50%) Un projet de friche urbaine renaturé (valeur de référence : non – valeur cible : oui) Mise en place du permis de planter (valeur de référence : non – valeur cible : oui) Trames vertes et bleues cartographiées sur le territoire (valeur de référence : non – valeur cible : oui) Nombre de projets de jardins partagés (valeur de référence : NC – valeur cible : 5) Nombre d'animations par an et nombre de participants sur les enjeux liés à la forêt (valeur de référence : NC – valeur cible : +50%) Atlas de la biodiversité existant sur le territoire (valeur de référence : non – valeur cible : oui) Part des PLU instaurant des espaces boisés classés (valeur de référence : NC – valeur cible : 75%) Part des forêts dans l'occupation du sol (valeur de référence : 22% – valeur cible : 23%)	Séquestration de carbone du territoire (valeur de référence : 25 kteqCO2 – valeur cible : 27 kteqCO2)

AXE V

Développer la production d'énergie renouvelable et de récupération



Orientation 13 Augmenter la production d'énergie renouvelable

Contexte

Le territoire possède un potentiel non négligeable de production d'énergie renouvelable. En particulier, le solaire photovoltaïque doit se développer pour passer de moins d'1 GWh à environ 6 à horizon 2030 et 17 GWh d'ici 2050. Au total, les ENR devraient représenter 13% du mix énergétique territorial d'ici 2050, soit 6 fois plus qu'aujourd'hui.

Impacts de l'action



Actions

Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier 
Etudier les potentiels de valorisation des ressources du territoire pour le déploiement des EnR&R #PLAN AIR - Réaliser des études d'opportunité afin d'évaluer les potentiels détaillés de production EnR sur le territoire, et définir les Zones d'Accélération ENR, dans la continuité de Jouars-Pontchartrain (déjà définie) - Etudier la possibilité de se raccorder à des réseaux de chaleurs voisins (1 site à Thiverval alimente le RCU du territoire voisin) - Décliner des normes facilitant le déploiement des ENR dans les PLU : par exemple, inscrire, pour les nouveaux bâtiments, l'obligation d'installer des ENR (sauf contrainte ABF), ou en lien avec les ZAER	CCCY, Communes	SIDOMPE	30k€ pour étude ZAER à l'échelle du territoire	Fonds Chaleur ADEME, AMI ADEME pour financer un poste d'animateur chaleur renouvelable sur le territoire	Moyen terme
Développer une filière bois et biomasse responsable #PLAN AIR - Mener une campagne d'identification des propriétaires forestiers du territoire - Réaliser un bilan quantitatif du potentiel de bois énergie du territoire (forêts, lisières, bords de route, etc.), et leurs opportunités de valorisation, dans l'optique d'une stratégie de développement de la filière bois-énergie Réalisé : Mettre en place une benne à bois en déchetterie pour valoriser le bois jeté - Sensibiliser les habitants, agriculteurs, propriétaires de terrains sur le potentiel de séquestration carbone des haies, bosquets... - Sensibiliser à la consommation de bûches locales et à la conversion aux foyers fermés	CCCY	SAFER, ONF, CRPF, Fibois	20k€ pour étude filière bois		Moyen terme
Faciliter l'émergence de projets d'énergie renouvelable citoyenne Sensibiliser les habitants à ce type de projets (réunions publiques, flyers, retours d'expériences avec des collectifs existants locaux ou voisins...) → un collectif existant	CCCY	Energie Partagée	€		Moyen terme

Orientation 13 Augmenter la production d'énergie renouvelable

au sein du PnR, ENREV Monter un partenariat avec Energie Partagée pour créer des collectifs d'ENR citoyenne					
Développer les ENR sur les bâtiments publics Engagé : Capitaliser sur les expériences réussies de géothermie pour poursuivre son développement (plusieurs bâtiments publics équipés sur le territoire) Engagé : Etudier la faisabilité d'équiper les bâtiments en cours de rénovation à la géothermie Engagé : Etudier la faisabilité d'installer des ENR sur les bâtiments publics : gymnase, piscine intercommunale notamment, étude en cours sur plusieurs écoles pour du solaire PV - Suivre la démarche ENR Choix (uniquement pour la chaleur)	Communes , CCCY	ADEME	25k€ par étude de faisabilité ENR, investissement à chiffrer	Fonds Chaleur ADEME pour études de faisabilité	Engagé
Développer la filière méthanisation - Mettre en réseau les acteurs de la méthanisation, en s'appuyant sur le réseau régional Prométhéa - Renforcer la mise en lien de la collecte des biodéchets avec la méthanisation, pour palier au manque d'intrants (exemple du site SEPUR) - Sensibiliser les habitants en organisant des visites de sites de méthanisation exemplaires Réalisé : 4 sites existants sur le territoire - Site de Thoiry bioénergie : valorisation des déchets du zoo et des déchets verts des collectivités voisines → produit du biométhane injecté dans le réseau de gaz de ville qui alimente 8 communes et également un engrais pour le zoo et les exploitations agricoles - Site Grignon Bioénergie : valorisation des effluents d'élevage et des déchets agricoles, de la ferme expérimentale AgroParisTech, et des fumiers équins des centres équestres avoisinants - Site de SEPUR à Thiverval-Grignon : micro-méthaniseur avec sa nouvelle marque Govalo, pour la valorisation des biodéchets des collectivités et des entreprises - Site du SIARNC à Villiers-Saint-Frédéric : méthaniseur sur boues issues du traitement des eaux usées → production de biométhane à injecter dans le réseau de gaz de ville, et de digestat pour les exploitations agricoles Engagé : étude de potentiel de développement de la filière (GRDF)	CCCY, Communes	Région IDF (Prométhéa), Syndicats d'assainissement, entreprises du territoire (Zoo Thoiry), GRDF	7M€ (méthaniseur Villiers)	GRDF (étude potentiel)	Long terme

Orientation 13 Augmenter la production d'énergie renouvelable

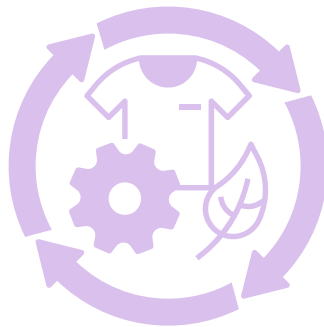
Développer le solaire photovoltaïque et thermique #PLAN AIR - Identifier les très grandes toitures (bâtiments agricoles, grandes surfaces, ...), les parkings et prendre contact avec les propriétaires pour y installer des panneaux photovoltaïques - Etudier les possibilités de mener des projets d'agrivoltaïsme (en lien avec l'axe agriculture du PCAET)	CCCY	SEY 78, Générateurs IDF, Communes	25k€ par étude de faisabilité	Fonds Chaleur ADEME pour solaire thermique	Court terme
Optimiser la distribution de l'énergie - Mettre en place des partenariats et des instances d'échanges avec les gestionnaires de réseaux - Mener une étude de faisabilité sur l'adaptation des réseaux pour le développement des EnR	CCCY	Gestionnaires de réseaux	25k€ pour étude adaptation réseaux énergétiques		Long terme

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Etude ZAER territoriale réalisée (valeur de référence : non – valeur cible : oui)	Production d'énergie renouvelable annuelle sur le territoire (valeur de référence : 26 GWh – valeur cible : 74 GWh)
Etude filière bois réalisée (valeur de référence : non – valeur cible : oui)	Part des ENR locales dans la consommation totale du territoire (valeur de référence : 2% – valeur cible : 13%)
Une animation sur l'énergie citoyenne réalisée par an (valeur de référence : non – valeur cible : oui)	Production d'énergie annuelle issue de la biomasse (valeur de référence : 0 GWh – valeur cible : 5 GWh)
Nombre de collectifs ENR citoyens sur le territoire (valeur de référence : 1 – valeur cible : 2)	Production d'énergie renouvelable annuelle sur les bâtiments publics (valeur de référence : NC – valeur cible : +50%)
Nombre de bâtiments publics équipés d'énergie renouvelable (valeur de référence : NC – valeur cible : 50% des bâtiments)	Production d'énergie annuelle issue de la méthanisation (valeur de référence : 24 GWh – valeur cible : 34 GWh)
Part des parkings > 1500m ² équipés en ombrières solaires PV (valeur de référence : NC – valeur cible : 100%)	Production issue du solaire PV et thermique (valeur de référence : 0 GWh – valeur cible : 25 GWh)
Part des toitures > 500m ² équipés en panneaux solaires PV (valeur de référence : NC – valeur cible : 100%)	
Etude adaptation réseaux énergétiques réalisée (valeur de référence : non – valeur cible : oui)	
1 projet d'agrivoltaïsme concrétisé (valeur de référence : non – valeur cible : oui)	
Etude potentiel réseaux de chaleur réalisée (valeur de référence : non – valeur cible : oui)	

AXE VI

Faciliter le déploiement d'une économie bas carbone



Orientation 14 Soutenir une consommation locale et durable

Contexte

Le soutien à une économie locale permet de réduire le transport des produits de consommation et de renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire.

Impacts de l'action



Actions

	Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier 
	Soutenir le développement des commerces et services locaux et durables - Communiquer sur la consommation locale et artisanale Engagé : Développer le modèle "boutique à l'essai" (déjà en place à Thoiry), qui permet aux entreprises d'avoir un bail plus court pour tester leur activité sur les communes et s'installer sur du plus → convention en cours avec la CCI et chambre des métiers	CCCY	Communes, Chambre des métiers, CCI	€		Court terme

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation

Nombre de mois utilisés par an par la.les boutique.s à l'essai (**valeur de référence** : NC – **valeur cible** : 6 mois)

Indicateurs d'impact

Orientation 15 Réduire la production de déchets sur le territoire et développer l'économie circulaire et le réemploi

Contexte

Produire moins de déchets est essentiel à la transition écologique, notamment moins de déchets plastiques. Une meilleure valorisation des déchets est par ailleurs indispensable, notamment les biodéchets, qui représentent un gisement d'économie très fort et un potentiel de production d'énergie propre non négligeable.

Impacts de l'action



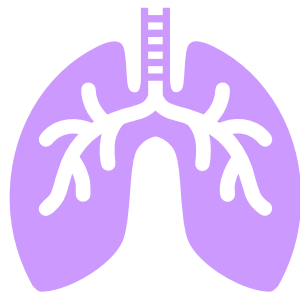
Actions

Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier 
Réduire la production de déchets sur le territoire Engagé : Elaborer et mettre en œuvre le PLPDMA Engagé : Poursuivre et intensifier des actions de sensibilisation liées à la réduction et au tri des déchets en synergie avec les actions existantes (Flyer, guide du tri, Semaine du Développement Durable, lancer un défi "famille zéro déchet"), et en lien avec les associations du territoire - Suivre la démarche EnR etc)	CCCY	SIEED, Communes	€€€		Engagé
Faciliter la collecte des déchets et la dépose en déchetterie - Lutter contre les dépôts sauvages, en sensibilisant massivement les habitants et les artisans Engagé : Poursuivre la promotion des déchèteries	CCCY		€		Court terme
Améliorer la gestion des biodéchets et les valoriser Engagé : Réduire le volume de déchets organiques des foyers : fournir des composteurs (définir le nombre de foyers et quartiers visés pour définir un budget annualisé, Faire une campagne de communication pour identifier les foyers intéressés par un composteur (questionnaire papier et/ou numérique à compléter), Acheter les composteurs et organiser la campagne de distribution. Informer les habitants sur les bonnes pratiques de compostage - Développer des solutions de broyage des branchages au niveau des communes dont peuvent bénéficier les particuliers (paillis, mutualisation des broyeurs...), et recenser les maraichers locaux et leurs besoins pour les mettre en relation avec	CCCY	Communes	€€		Moyen terme

Orientation 15 Réduire la production de déchets sur le territoire et développer l'économie circulaire et le réemploi					
les particuliers					
Sensibiliser à la gestion des déchets autour d'un projet pédagogique mené à l'échelle du territoire - Organiser des visites de déchetterie - Sensibiliser et informer grâce à des ambassadeurs de tri Engagé : Mettre en place des projets pédagogiques dans les écoles	CCCY, SIEED, SIDOMPE	Communes, Syndicats	€		Moyen terme
Développer le marché de l'économie circulaire et solidaire sur le territoire - Développer une ou plusieurs ressourceries sur les communes du territoire - Sensibiliser et communiquer sur l'économie circulaire, le prêt, le réemploi et la réparabilité (relayer les campagnes nationales, cartographie des acteurs, communication)	CCCY	Communes	€€€		Court terme
Suivi de l'action					
Indicateurs de réalisation			Indicateurs d'impact		
Indicateurs de suivi PLPDMA (valeur de référence : NC – valeur cible : 6 mois) Nombre d'animations en lien avec la prévention des déchets pour les habitants par an et nombre de participants (valeur de référence : NC – valeur cible : 3 / 1 000 participants) Tonnages apport en déchèteries (valeur de référence : NC – valeur cible : +20%) Nombre de composteurs distribués par an (valeur de référence : NC – valeur cible : 1 000) Nombre de visites annuelles de centres de tri organisées et nombre de participants (valeur de référence : 0 – valeur cible : 1 / 100 participants) Nombre d'ambassadeurs du tri sur le territoire (valeur de référence : NC – valeur cible : 100) Un projet pédagogique organisé par an dans les écoles du territoire (valeur de référence : non – valeur cible : oui)			Production de déchets par an (valeur de référence : cf PLPDMA – valeur cible : cf PLPDMA) Tonnages annuels d'OM collectés (valeur de référence : cf PLPDMA – valeur cible : cf PLPDMA) Taux de recyclage sur le territoire (valeur de référence : cf PLPDMA – valeur cible : cf PLPDMA)		

AXE VII

Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air



Orientation 16 Réduire les émissions de polluants atmosphériques et l'exposition des populations

Contexte

Bien que le territoire possède déjà une bonne qualité de l'air, il s'agit de poursuivre cette amélioration : en complément de l'ensemble des actions du PCAET contribuant à une meilleure qualité de l'air, en particulier les actions liées au résidentiel et au transport, des mesures transversales visant à réduire les émissions de polluants atmosphériques et l'exposition des populations peuvent être prises. L'ensemble de la stratégie pour améliorer la qualité de l'air est présentée dans un document dédié, le Plan Air, annexé à ce programme d'actions.

Impacts de l'action



Actions

Descriptif	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Coûts 	Financements 	Calendrier
Poursuivre l'amélioration de la qualité d'air intérieur dans tous les bâtiments publics #PLAN AIR - Poursuivre l'amélioration de la qualité d'air intérieur dans les ERP : audit qualité de l'air des ERP sensibles + suivi à long terme, sensibiliser et former les personnels et usagers aux bonnes pratiques - Intégrer les objectifs de QAI dans les projets de rénovation et de construction des bâtiments (logements, activités...) - Sensibiliser tous les publics à la qualité d'air intérieur, les impacts sur la santé, et les bonnes pratiques (renouvellement de l'air intérieur, choix des produits aérosols, des produits d'entretien, choix des matériaux/peintures/mobiliers...)	Communes, CCCY	AirParif	€€		Moyen terme
Planifier et construire une ville exposant moins les populations #PLAN AIR - Limitier l'exposition des populations, notamment des publics sensibles, à la pollution atmosphérique, à travers la planification territoriale des documents d'urbanisme : - Définir des bandes non constructibles à proximité des axes routiers et autres espaces émetteurs de polluants atmosphériques (en particulier pour les zones les plus sensibles, hôpitaux, crèches, espaces verts, voies de cheminements doux, etc.) - Favoriser les formes urbaines poreuses pour éviter l'effet canyon - Trouver des points de convergence avec les nuisances sonores - Décliner ces ambitions dans les autres plans et programmes : PDM, Référentiel partagé d'aménagement et de construction, SCoT	Communes, CCCY		€		Court terme

Orientation 16 Réduire les émissions de polluants atmosphériques et l'exposition des populations

Réduire les émissions de polluants atmosphériques liées aux chantiers en intégrant l'objectif de chantiers peu polluants dans un référentiel partagé d'aménagement et de construction responsable et durable, notamment sur les COV					
Limiter les émissions de polluants atmosphériques des espaces publics et des espaces verts #PLAN AIR - Au niveau de la planification urbaine : - Renforcer la connaissance et la surveillance des concentrations de pollens et moisissures - Définir les principes de limitation des espèces allergènes sur les espaces libres (privés et publics) - Prévenir et sensibiliser les habitants aux allergènes - Traduire dans les référentiels d'aménagement la diversification des essences, le choix d'essences locales et la proscription d'espèces allergènes - Au niveau de la gestion des espaces verts publics - Appliquer et traduire les principes issus de la planification - Définir les bonnes pratiques de gestion des espaces publics limitant l'impact sur la qualité de l'air - Au niveau des particuliers, des bailleurs et des entreprises - Sensibilisation aux bonnes pratiques (choix d'espèces, type d'entretien, interdiction brûlage...) en relayant les guides locaux - Vérifier la bonne application de l'interdiction du brûlage des déchets verts	Communes, CCCY		€€		Moyen terme

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Nombre d'audits réalisés dans les ERP sensibles (valeur de référence : NC – valeur cible : 100% des ERP audités)	Emissions annuelles de polluants atmosphériques (valeur de référence : cf PAQA – valeur cible : cf PAQA)
Nombre de PLU révisés pour mieux prendre en compte la qualité de l'air dans les espaces publics (valeur de référence : NC – valeur cible : 100%)	Concentrations en polluants atmosphériques (valeur de référence : cf PAQA – valeur cible : cf PAQA)

RENDRE POSSIBLE
LA TRANSFORMATION
DE NOTRE SOCIÉTÉ POUR
PRÉSERVER LA PLANÈTE